



### A retenir

#### Pêcher

**Cloque** : début période à risque pour les variétés à floraison très précoce

#### Abricotier, Pêcher, Prunier

**Enroulement chlorotique de l'Abricotier** : Surveiller les débourrements foliaires très précoces et éliminer les arbres contaminés

### TOUTES ESPECES

### SOMMAIRE

Toutes espèces

Pêcher

Abricotier-Prunier

Prévision météo

Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE** : CA 2B

**Rédacteur** : Isabelle

MILLELIRI

**Structures partenaires** : CA  
2B, CRA, FREDON, CANICO.

**Directeur de publication** :

Joseph COLOMBANI

Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli

20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

**Crédit photo** : CA2B,

### Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA)

**Biologie** : Cette maladie, due à un phytoplasme se développe sur abricotier, pêcher et prunier. Les symptômes se caractérisent par un débourrement précoce des bourgeons à feuilles avant floraison et sont répartis de manière inégale sur l'arbre (*cf photos*).

Les symptômes varient en intensité selon la variété et le porte-greffe. La présence de chlorose, la diminution de la croissance végétative voir le dépérissement de l'arbre peuvent être observés ensuite en période végétative.

Les arbres infestés présentent des risques de contamination pour le reste du verger et mettent en péril sa pérennité: elle peut détruire jusqu'à 5% des arbres du verger chaque année. Ce phytoplasme est transmis par le psylle, *cacopsylla pruni*.



ECA sur abricotier



ECA sur prunier

**La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral** en date du 3 mars 2016 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giulianu, Canale di Verde, Linguizzetta, Anghione. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

**Observation** : symptômes facilement visibles sur l'ensemble des secteurs sur pruniers et abricotiers essentiellement.

**Evaluation du risque** : élevé dans les vergers ayant des arbres présentant les symptômes. Les arbres atteints doivent être rapidement arrachés car, compte-tenu des températures clémentes les arbres commencent à débourrer. Les arbres atteints ne pourront plus être facilement identifiés.

**La lutte contre l'ECA nécessite une éradication obligatoire et collective.  
Les arbres doivent être arrachés avant la présence de psylle (mi-février) pour limiter les sources de propagation dans le verger.**

*En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.*

## PECHER

- **Stade phénologique**

Stade pointe verte sur les variétés à floraison précoce (Patty, Early Top, Diamond Princess...) sur tous les secteurs de production ; stade bouton rose pour les variétés à floraison très précoce.

Les besoins en froid ayant été satisfaits pour la quasi-totalité des variétés, les arbres démarrent très rapidement avec les températures très clémentes de ces derniers jours.



Stade pointe verte

- **Cloque - *Taphrina deformans***

**Biologie :** Le stade de sensibilité débute dès le stade pointe verte des bourgeons à bois ; le risque de pénétration des spores transportées par l'eau au niveau de l'ouverture des écailles est important. Le transport des spores est donc favorisé par les pluies ou par une forte hygrométrie avec de températures supérieures à 7°C.

**Observation :** Sur les parcelles de référence ayant des variétés à floraison précoce et très précoce, le stade de sensibilité est atteint. Aucun symptôme observé à ce jour.

**Évaluation du risque :** élevé pour ces variétés ; les conditions climatiques prévues pour les prochains jours sont favorables aux contaminations. La vigilance est de mise sur les variétés à floraison plus tardive. L'observation « cloque » est à réaliser sur les bourgeons à bois terminaux.

- **Cochenilles**

**Observation :** Les foyers de cochenilles sont actuellement au stade hivernant. Les foyers sont facilement repérables sur les charpentières et rameaux.

**Évaluation du risque :** absence de risque de dissémination ; observer et repérer les foyers avant floraison.

- **Moniliose sur fleurs - *Monilia laxa***

**Biologie :** Le monilia est un champignon qui provoque un dessèchement des bouquets floraux sur lesquels se développent des coussinets grisâtres. La contamination se propage ensuite au rameau qui meurt à son tour.

**Observation :** présence de fruits momifiés sur les rameaux, constituant un réservoir de spores contaminatrices pour cette saison.

**Évaluation du risque :** La période de risque débute dès le stade boutons roses. A surveiller en fonction de l'avancement de la végétation, en particulier pour les variétés à floraison très précoce.

**Gestion du risque :** lors de la taille, éliminer et brûler les fruits momifiés et les rameaux atteints afin de limiter les risques de propagation de l'inoculum dans la parcelle.



## ABRICOTIER - PRUNIER

- **Stade phénologique**

Gonflement des bourgeons sur abricotier et prunier

- **Bactériose**

**Observation :** développement de chancre sur abricotier suite à des plaies de taille essentiellement.

**Evaluation du risque :** lors présence de chancre, surveiller et nettoyer.



Écoulement de gomme sur abricotier

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mercredi 8 février	Jeudi 9 février	Vendredi 10 février	Samedi 11 février	Dimanche 12 février	Lundi 13 février	Mardi 14 février	Mercredi 15 fév.
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps pluvieux ; pluies soutenues sur la côte orientale ; légère baisse des températures		Amélioration	Temps maussade et pluvieux		Temps maussade avec risques d'averses ; vent d'Est modéré à assez fort		

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous ;
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.